

# Chroniques des Nosy Kely - Portugasy e Ilhas dispersas

Madagoravox - Patrick Rakotomalala - 07/12/015



Masqué par les gesticulations des uns et des autres quant à la restitution à l'Etat malgache des Nosy Kely, un clin d'œil ironique nous est adressé par l'histoire et la géopolitique de l'Océan Indien. Ces îles que nous voulons malagasy, n'ont jamais, semble-t-il, porté de nom malagasy. Ou tout du moins les historiens de la Grande Ile, interrogés sur ce sujet, avouent n'avoir jamais vu nommément trace ou mention de ces îlots dans l'histoire de Madagascar. Il serait temps d'y remédier. Parce que, entre nous soit dit, revendiquer des droits historiques sur des terres innommées, ça fait un peu désordre et pas très crédible.

D'autant que certains de ces îlots en question portent des noms ... portugais ! Bassas de India avait été déclarée par des explorateurs portugais dès le 16ème siècle et Juan de Nova avait été découverte par le commandant Jao de Nova, galicien qui travaillait pour le Portugal, en 1501... soit bien avant 1897. On imaginerait aisément que Maputo puisse revendiquer sa souveraineté sur ces îlots au titre de l'antériorité d'une invention portugaise et au titre de l'héritage naturel de ces dites « possessions ». Quid de surprenant à ce que le Mozambique lusophone, ne se mette à dire « Ah ches chiles là, elles chont Mochambicaines parche quou, portugaises à l'ourigine docouvertes par dos marins portugaises qui lour ont dounné lour nom ... ». Qui plus est, Bassas de India, est géographiquement située pile à mi-chemin entre Madagascar et le Mozambique... Pourquoi le Mozambique ne serait il pas, lui aussi, légitime à réclamer la souveraineté sur Bassas de India ?

Mais au-delà de ce qui peut passer pour une boutade, le Mozambique est bien un acteur essentiel que les malgaches – enfermés dans un schéma borné par leur insularité d'un coté, par leur obsession de Reny Malala d'un autre coté et enfin par leur mépris pour tout ce qui est africain d'autre part – ne semblent absolument pas prendre en compte dans leur revendication des Nosy Kely.

On hurle « rendez-nous NOS îles !!! » sans jamais se poser la question du « Oui, mais que va-t-on en faire ??? » ni du « Comment et avec qui gérer ou négocier cette restitution ??? ». D'autant qu'on l'a vu, la mise en valeur de ces ressources fossiles envisagées (qui ne restent que potentielles) est désormais largement compromise – ou tout au moins repoussée aux calendes gasy – et l'argument des richesses incommensurables de Juan de Nova semble bien spécieux [1] .... La restitution des Nosy Kely, relève ainsi plus d'une artificielle et politiquement opportune préoccupation d'image nationaliste (« c'est à moi et pas aux autres ») que d'une évaluation réelle des enjeux économiques, stratégiques, géopolitiques et environnementaux induits quant à cette revendication de souveraineté.

Et la naïveté et l'inconstance avec lesquelles sont menées ces revendications ne nous grandiront pas aux yeux de l'opinion internationale, faute de réflexion et de travail de prospective. Dieu sait si, pour espérer récupérer ces territoires, il faudrait être pris plus au sérieux qu'au travers des pétitions à vingt mille signatures. Et les politiciens qui, imprudemment, ont par le passé ou continuent de claironner « Je vais restituer au pays et au peuple malgache ses îles éparses » ne savaient et ne savent toujours probablement pas dans quel imbroglio juridique, diplomatique et géopolitique ils mettaient le doigt. Mais baaah ... On peut toujours rêver de ce jour où nos hommes politiques s'occuperont d'abord de bien public puis d'éducation et d'information, pour construire notre histoire commune, au lieu de gesticuler en malhabiles revendications.

Sur l'échiquier régional, on est en effet confronté à un problème complexe de délimitation et de négociation de nos frontières maritimes, alors même que nous ne disposons pas de cette vision globale des enjeux maritimes sur la zone du Canal du Mozambique. Avons-nous seulement envisagé quels seraient les moyens nécessaires pour exercer et garantir nos droits souverains sur cette zone dont nous exigeons la restitution ? Que va-t-on faire de ces immensités maritimes qu'il va falloir administrer ? Oui, bien sûr, on trouvera bien un amiral quelque part pour sécuriser les 370 000 km<sup>2</sup> de ZEE qu'il nous incombera de prendre en charge.

D'autant que se réveille désormais sur la zone cet acteur qui ne se laissera pas faire en termes de délimitation territoriales. La République du Mozambique se préoccupe ainsi de longue date non seulement de logiques de frontières maritimes, mais aussi de logiques d'évaluation de ses richesses en prévision de leur gestion. C'est là la différence entre la capacité de vision prospective des uns et l'incompétence entachée de court-termisme des autres. Quand les uns se préoccupent de propriété sur ce qu'ils n'ont pas, les autres se préoccupent de sécurisation de ce qu'ils ont.

Il est peu probable que le Mozambique ait envie faire joujou avec une quelconque revendication de souveraineté sur ces îlots eux-mêmes. Mais il reste extrêmement concerné et préoccupé par ces litiges entre Paris et Moroni (à propos de Mayotte) et Paris et Antananarivo (à propos des îles éparses). Ces litiges l'empêchent en effet de négocier et de fixer rapidement ses propres frontières maritimes avec ses voisins à savoir Madagascar, [2] les Comores et le géant Sud-Africain [3] !!! Et de les sécuriser ... Et un déplacement vers l'ouest de l'espace marin malagasy dans le cas d'une restitution à l'Etat malgache exigera une négociation des frontières maritimes (ZEEs et Extension du plateau continental) avec un pays que sa façade maritime de 2700 kms, et sa population majoritairement paysanne vont rendre sensible quant à la définition et à la préservation de ses zones d'intérêts... de ses zones de pêches au thonidé et de ses zones de production gazières en particulier. Avec un Mozambique qui a déjà contesté l'établissement des ZEEs sur la zone, la frontière entre les deux états se négociera probablement dans la règle de l'équidistance : et zou !!! ... exit la perspective de la « belle » ZEE « prometteuse » de Juan de Nova !

Par ailleurs, ses ports de Beira, Maputo et Nacala, poumons économiques des pays enclavés que sont le Zimbabwe, le Malawi ou la Zambie, vont rendre le Mozambique particulièrement sensible à des logiques de sécurisation de ces territoires maritimes, qui restent à la portée des pirates de la corne de l'Afrique. En y rajoutant des préoccupations légitimes en termes d'environnement, de liberté de circulation maritime et de tourisme, on devrait réaliser que le Mozambique ne laissera pas faire n'importe quoi à sa porte.

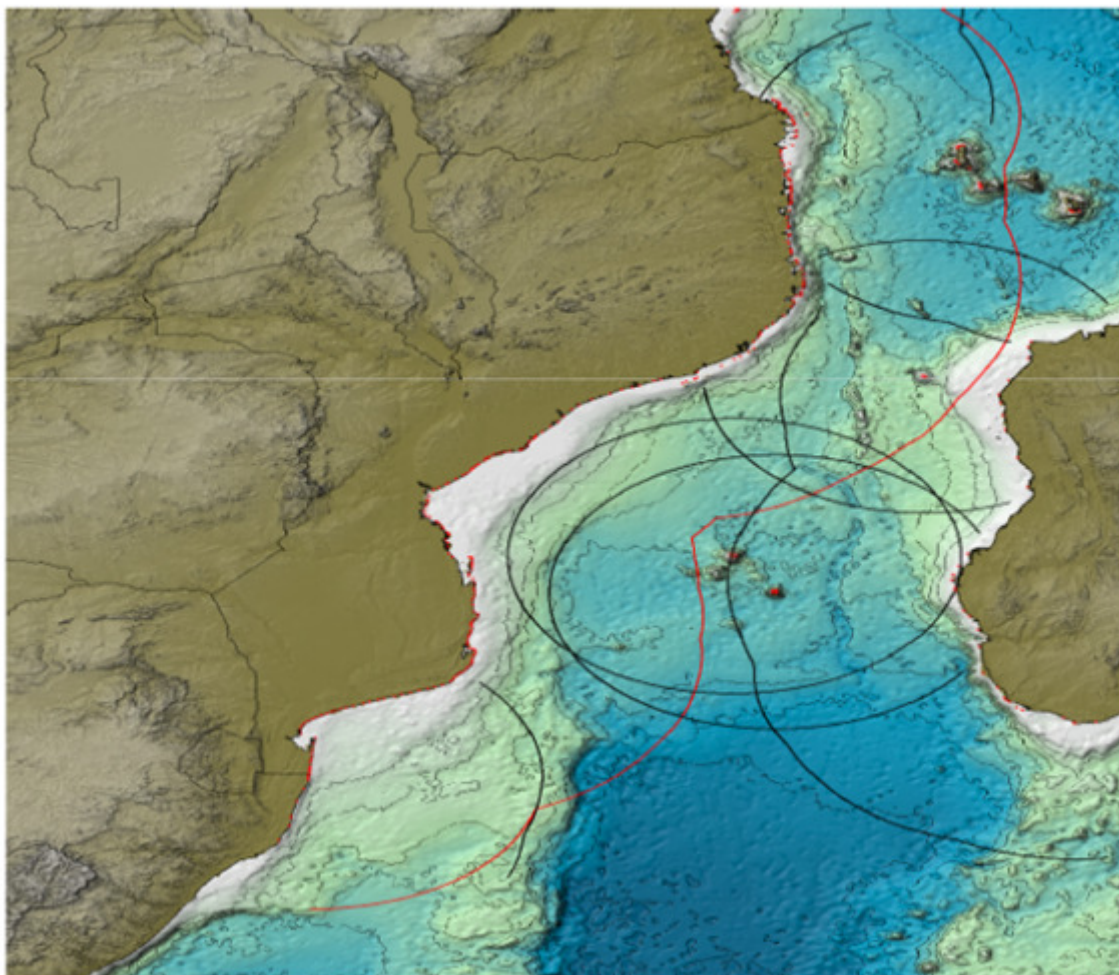
Le pays, pourtant tardivement indépendant (1975) et tardivement en paix (1992) était suffisamment conscient de ces enjeux de revendications et délimitations maritimes, pour avoir constitué dès les années 2000 une Institution (National Institute for Maritime and Borders Affairs) rattachée au Ministère des Affaires Etrangères. Pendant ce temps, notre amiral validait en 1999 au sommet de la COI le principe de la cogestion des îles de l'Océan Indien.

Le Mozambique n'a pas vocation à arbitrer en faveur de telle ou telle partie du conflit entre la France et Madagascar. Mais on peut supposer que la République du Mozambique jouera la carte du partenaire qui répondra le mieux à ses intérêts économiques, sécuritaires, géopolitiques. Et entre la petite république malgache, qui aura du mal à sécuriser sa zone, et la puissance européenne avec ses capacités d'investissements, ses capacités d'intervention, et ses débouchés commerciaux et énergétiques on imagine aisément au profit de qui risquent de s'orienter les faveurs de Maputo. Et la récente visite d'une mission diplomatique française à Maputo, malgré de véhémentes dénégations « on vous jure qu'on n'a pas parlé des Eparses », ne doit pas nous tromper. Les postures de Chissano lors de sa médiation, n'étaient par ailleurs peut être pas étrangères à ces logiques géopolitiques.

Une fois encore on se précipite sans vision globale et sans accorder la moindre parcelle de réflexion quant aux impacts et enjeux réels de ces initiatives revendicatrices. Le brouhaha qu'elles génèrent est bienvenu pour masquer d'un côté les problèmes réels et pour, de l'autre côté, réveiller opportunément un nationalisme d'opposition qui veut encore déstabiliser le pouvoir. L'incompétence apparente de ce dernier irrite. Mais il faut

assumer que ce dont le pays a avant tout besoin, c'est de stabilité et certainement pas de l'arrivée de nouveaux prétendus compétents.

Il serait temps qu'on grandisse et qu'on apprenne à travailler plus sérieusement sur le long terme en évaluant les problèmes de la manière la plus globale et dans toutes leurs inférences. Et qu'on arrête de manipuler les opinions. Revendiquer, oui ... Mais au moins donnons-nous les moyens de faire aboutir les choses en appréhendant sérieusement les problèmes.



[1] <https://madagoravox.wordpress.com/2015/11/25/chroniques-des-nosy-kely-1ere-chronique-y-a-t-il-du-gaz-dans-leau-et-du-ble-dans-le-gaz-dans-leau/>

[2] La distance entre le Mozambique et Madagascar est de 200 nautiques (374kms) dans la partie la moins large du canal ; les ZEEs potentielles (nonobstant le problème de la France et des Comores) sont donc en chevauchement. Et si Les Nosy Kely revenaient à Madagascar, cette distance serait de 260 nautiques dans la partie la plus large.

[3] les frontières avec la Tanzanie ont, elles, été négociées en 1988. Mais cette frontière est remise en cause par la république des Comores

Source : <https://madagoravox.wordpress.com/2015/12/07/chroniques-des-nosy-kely-portugasy-e-ilhas-dispersas/>